

*Questions orales***LE COMMERCE EXTÉRIEUR**

L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN DE L'AUTOMOBILE—LES
NÉGOCIATIONS EN VUE D'OBTENIR PLUS D'AVANTAGES—
DEMANDE DE RAPPORT

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au très dogmatique ministre de l'Industrie et du Commerce.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Les camarades d'en face sont d'attaque aujourd'hui. Le ministre a déclaré à la télévision hier soir que les Canadiens en avaient assez d'entendre parler aux informations chaque soir de la mauvaise gestion du gouvernement et je suis d'accord avec lui sur ce point. Le ministre a-t-il de bonnes nouvelles à nous annoncer pour l'année prochaine à propos de l'industrie automobile, étant donné que nous avons subi une perte nette de 15,000 emplois dans cette industrie du fait que l'entente canado-américaine sur l'automobile a été mal appliquée? A-t-il quelque chose de neuf à nous apprendre à propos de nouveaux engagements qui auraient été pris en vue de créer de nouveaux emplois l'année prochaine?

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux qu'on me pose cette question puisque les faits démontrent que pour la quatrième année consécutive l'industrie automobile a continué d'accroître ses bénéfices et de connaître le succès au Canada. Nous étudions actuellement avec elle la possibilité de multiplier les points de fabrication de pièces automobiles au Canada. Je peux vous assurer, monsieur l'Orateur, et je peux assurer aux députés que ces pourparlers s'annoncent très prometteurs.

M. Broadbent: C'est là exactement où je voulais en venir, monsieur l'Orateur. Le ministre a parlé de bénéfices, mais il n'ignore pas que deux des trois grands ont réalisé une marge de bénéfices de plus de deux fois plus grande au Canada qu'aux États-Unis et que pour le troisième, même si ses bénéfices aux États-Unis sont moins élevés qu'au Canada, ses nouveaux investissements sont proportionnellement plus élevés aux États-Unis.

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Horner: Monsieur l'Orateur, je tiens à donner au député et à tous nos collègues l'assurance que le gouvernement ne voit pas les profits d'un mauvais œil; en fait, il les estime nécessaires. Je tiens également à donner au député l'assurance que mon ministère se rend compte...

M. Andre: Vous n'espérez tout de même pas que nous allons vous croire.

M. Horner: Je ne crois pas non plus le député de Calgary-Centre. J'ai foi dans les profits, et je crois sincèrement que l'industrie de l'automobile au Canada vient de connaître quatre excellentes années de suite, tant, comme je l'ai dit, au point de vue des profits qu'autrement. Si nous le disons, c'est afin d'encourager cette industrie à accroître la fabrication des pièces au Canada et nous croyons que nos entretiens seront fructueux. C'est tout ce que je puis dire.

[M. Gillespie.]

M. Broadbent: Vu que quatre ministres de l'industrie et du commerce d'affilée nous ont déjà dit la même chose, monsieur l'Orateur, que le Canada a subi une perte nette, je le répète, de quelque 15,000 emplois depuis une demi-douzaine d'années par suite de l'accord sur l'automobile, et que le président de la société Ford Motor a nié il y a une dizaine de jours ce que le ministre avait dit, savoir, que la société Ford s'était engagée à accroître son exploitation l'année prochaine, le ministre peut-il nous offrir quelque chose de plus précis, que le verbiage qu'il vient de nous resservir cet après-midi?

● (1427)

M. Horner: Monsieur l'Orateur, je tiens à préciser au député que je ne suis pas du tout d'accord avec lui lorsqu'il dit que nous avons perdu 15,000 emplois.

M. Broadbent: Je m'en doutais.

M. Horner: Je vous remercie. Je suis heureux de voir que nous nous entendons sur une chose—notamment que vos chiffres sont inacceptables. Nous sommes d'accord là-dessus. Nous nous entendons au moins sur une chose.

Des voix: Bravo!

M. Horner: Deuxièmement, des emplois seront créés et nous augmenterons la fabrication de pièces au Canada.

Une voix: Comment allez-vous y arriver?

M. Horner: Je nourris de très grands espoirs en ce qui concerne l'issue de nos entretiens.

* * *

[Français]

LA LOI ANTI-INFLATION

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT A EU DES DISCUSSIONS
AVEC LE QUÉBEC AU SUJET DE L'APPLICATION DE LA LOI À
L'AUGMENTATION DES TAXES SCOLAIRES

M. Gilles Caouette (Témiscamingue): Monsieur le président, en l'absence du ministre des Finances, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Étant donné que, dernièrement, dans la province de Québec plusieurs régions ont été avisées que les taxes scolaires devront augmenter de plus de 75 p. 100, est-ce que le premier ministre pourrait dire à la Chambre si des discussions ont eu lieu avec la province de Québec au sujet de l'application de la loi anti-inflation dans ces domaines-là?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je ne suis pas au courant du fait que des discussions aient eu lieu tout dernièrement, mais le député n'est pas sans savoir que la province de Québec, savoir le gouvernement actuel, a décidé d'abolir la loi anti-inflation en ce qu'elle s'appliquait au secteur privé, le secteur que la province de Québec contrôle. Alors pour autant qu'il s'agisse de salaires dans le secteur public, y compris celui des employés municipaux, monsieur le président, il faut s'en prendre au gouvernement actuel qui a levé les contrôles et permis ce résultat.